

Liste des emplacements réservés

Numéro	Libellé	Bénéficiaire	Superficie m ²
1	Aménagement de sécurité routière	Commune de la Geneytouse	530
2	Aménagement de sécurité routière	Commune de la Geneytouse	350
3	Aménagement de sécurité routière	Commune de la Geneytouse	1 380
5	Aménagement de sécurité routière	Commune de la Geneytouse	690
6	Aménagement de sécurité routière	Commune de la Geneytouse	40
7	Création d'une liaison douce	Commune de la Geneytouse	100
8	Elargissement de voirie	Commune de la Geneytouse	240
9	Création d'une voirie	Commune de la Geneytouse	1 420
10	Espace et équipement publics	Commune de la Geneytouse	440

Zones et secteurs

Code	Description
UA	Urbanisation
UB	Urbanisation à densité réduite
UX	Urbanisation à caractère rural
2AU	Urbanisation à caractère rural - Secteur agricole
A	Agriculture
At	Agriculture - Trame verte et bleue
Ap	Aménagement paysager
N	Nature
Nc	Nature - Construction récente non cadastrée

Prescriptions

- Emplacement réservé et numéro (art. R.125-11 d du CU)
- Élément linéaire protégé (art. R.123-11 h du CU)
- Secteur faisant l'objet d'OAP (art. R.123-3 j du CU)
- Secteur de plan de masse (art. R.123-12 5 du CU)
- Bâtiment agricole susceptible de charger de destination (art. R.123-12 2 du CU)
- Élément structurant de la trame verte et bleue (art. R.123-11 i du CU)
- Élément linéaire de la trame verte et bleue (art. R.123-11 j du CU)

Informations

- Construction récente non cadastrée


Le PLU est établi dans les conditions définies par le code de l'urbanisme dans sa version antérieure au 1^{er} janvier 2016.
Les références aux numéros des articles du code de l'urbanisme sont ceux issus de la version en vigueur au 31 décembre 2015.


Département de la Haute-Vienne

Commune de LA GENEYTOUSE

Plan Local d'Urbanisme

Zonage
Partie Ouest





Liste des emplacements réservés

Numéro	Libellé	Bénéficiaire	Superficie m2
1	Aménagement de sécurité routière	Commune de la Geneytouse	520
2	Aménagement de sécurité routière	Commune de la Geneytouse	350
3	Aménagement de sécurité routière	Commune de la Geneytouse	1 380
5	Aménagement de sécurité routière	Commune de la Geneytouse	200
6	Aménagement de sécurité routière	Commune de la Geneytouse	40
7	Création d'une liaison douce	Commune de la Geneytouse	100
8	Elargissement de voirie	Commune de la Geneytouse	240
9	Création d'une voirie	Commune de la Geneytouse	1 420
10	Espace et équipement publics	Commune de la Geneytouse	440

- Zones et secteurs**
- UA
 - UB
 - UX
 - 1AU
 - 2AU
 - A
 - Ap
 - N
 - Nc
- Prescriptions**
- Emplacement réservé et numéro (art. R.125-11 d du CU)
 - Elément linéaire protégé (art. R.123-11 h du CU)
 - Secteur faisant l'objet d'OAP (art. R.123-3 1 du CU)
 - Secteur de plan de masse (art. R.123-12 5 du CU)
 - Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (art. R.123-12 2 du CU)
 - Elément architectonique de la trame verte et bleue (art. R.123-11 d du CU)
 - Elément linéaire de la trame verte et bleue (art. R.123-11 d du CU)
- Informations**
- Construction récente non cadastrée

Le PLU est établi dans les conditions définies par le code de l'urbanisme dans sa version antérieure au 1er janvier 2016. Les références aux numéros des articles du code de l'urbanisme sont ceux issus de la version en vigueur au 31 décembre 2015.

Département de la Haute-Vienne

Commune de LA GENEYTOUSE

Plan Local d'Urbanisme

Zonage

Partie Est

GEOSCOPE

M13-06